ROUBAIX

COUTE QUE COUTE
faisons triompher la justice

RECLAMONS
LA REPARTITION SCOLAIRE

Tel est le sujet qui sera traité dans la prochaine conférence aux hommes de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le mercredi 24 janvier.

M. Eugène Duthoit, professeur aux facultés catholiques, a accepté de donner cette conférence, la 4e de l'hiver.

Nul doute que le renom de l'éminent conférencier et l'intérêt du sujet n'attirent ce jour-là de nombreux auditeurs à la Maison des Œuvres de Saint-Jean-Baptiste.

ÉTRENNES offertes à nos LECTEURS

BON pour un escompte de **10 0/0** sur les foyers de la Maison DENDIEVEL 22, rue Saint-Georges, valable jusqu'au 15 janvier.

Au Conseil Municipal

Les élections sont proches. Les partis fourbissent leurs armes. A entendre les acerbes critiques de la minorité socialiste à chaque séance du conseil, on se croirait au plus fort de la mêlée électorale.

On s'attendait vendredi à ces escarmouches. Les socialistes avaient beau jeu — un moins la croyaient-ils — pour critiquer l'administration Motte. Ils allaient enfin connaître le bilan de l'Exposition et en termes indignés tonner contre le fameux déficit. L'examen du budget primitif de 1912 était une seconde occasion de blâmer la gestion financière de leurs adversaires politiques.

Ils n'y manquèrent pas, M. Coupez se chargea de sonner la charge. A deux reprises il claironna, gesticula, cria tant et si bien que de guerre lasse, harassé, hors d'haleine, il se tut, se contentant ensuite — avec cet air ironique dont il a le secret — de marquer les points.

Dans le fou de la discussion, les injures et les invectives s'entrecroisèrent ; piqué au vif, mais détestant la raillerie qui blesse, M. Coupez, en courroux (sic), menaça même, pour la plus grande joie de la galerie, d'appeler ses adversaires sur le terrain. Mais ne nous moquons pas de M. Coupez, il pourrait encore se fâcher et nous provoquer en duel, et dame ! nous ne sommes guère de taille à nous mesurer avec ce « géant ».

Parlons donc sérieusement, et pour cela revenons au bilan de l'Exposition. Les socialistes ont crié : 260.000 francs de déficit, voilà le piteux résultat de votre entreprise. Cela valait bien la peine de faire une exposition dont Roubaix n'a pas profité.

Nous ne les croyons pas assez naïfs pour prétendre qu'une Exposition doive se solder par un boni. Une entreprise de ce genre n'est jamais une bonne affaire commerciale. Celle de Roubaix n'a pas échappé à la règle. Desservie par les circonstances ; trop fortes chaleurs, manifestations de septembre à propos de la vie chère ; mauvaise marche des affaires, elle n'a pas moins obtenu un succès incontestable. Au demeurant, le déficit est moins élevé que celui de bien d'autres Expositions. Et M. Motte eut fort bien pu faire observer aux socialistes que l'Exposition de Tourcoing de 1906 — qui n'avait point l'envergure de celle de Roubaix — n'est soldée par un déficit bien supérieur, qui atteignit presque 700.000 francs.

Les socialistes affirment encore que l'Exposition n'a pas profité à la ville de Roubaix. Que le commerce local n'en ait pas retiré tout le bénéfice escompté, cela peut se soutenir. Il ne faut cependant point généraliser mais retenir que de nombreux étrangers sont venus à Roubaix à cette occasion et y ont séjourné pendant d'assez longues périodes. Une bonne partie des salaires payés aux ouvriers a été d'autre part dépensée dans notre ville. Tout n'a donc point été perte.

Passons au budget. Il n'est point sincère, disent les socialistes. Pourquoi ? Parce que, affirme M. Lebas, il y a exagération des prévisions de recettes, suppression de dépenses obligatoires, omission d'inscriptions de crédit. Les recettes de l'octroi, du service des eaux, du cimetière, notamment, n'atteindront pas, selon lui, le chiffre prévu ; finalement le budget de 1912 sera un déficit. M. Lebas est le docteur tant pis.

M. Sayet a fait justice de ces critiques. Il a montré que les recettes de l'octroi prévues pour 1912 étaient inférieures de 165.000 francs à celles de 1910, et fait observer à M. Lebas que cette année-là les matériaux utilisés pour l'Exposition n'ont point acquitté la taxe — contrairement à son affirmation. Au surplus, les dépenses prévues sont en augmentation sur les chiffres de 1911, alors que pour équilibrer ce budget, l'administration n'a eu recours à aucun centime additionnel. C'est là un point intéressant à retenir.

Mais n'empêche que M. Lebas n'a pas été convaincu. Le mois de mai approche ; crions au déficit, se dit-il, cela nous servira peut-être. Toutefois, il importe d'atténuer.

Entre autres questions, le conseil a eu à s'occuper de la distribution de secours en nature aux enfants des écoles libres qui ne touchent rien des 200.000 francs que la Ville octroie chaque année à la Caisse des Ecoles. M. Cléty a présenté des arguments juridiques en faveur de cette mesure de justice et d'équité. M. Motte a objecté que la loi interdisait aux conseils municipaux d'inscrire cette dépense au budget. Sauf M. Achille Rousseau, aucun conseiller n'a contesté la thèse développée par M. Cléty. De la discussion on peut déduire que le principe d'une égale répartition des subsides scolaires a été admis, puisque la réponse de M. Motte revient à ceci : Nous le ferions, si nous pouvions.

Et cependant, d'autres municipalités font fait.

ORPHÉE PIANO est un piano de qualité supérieure, muni d'un appareil pneumatique. Vente exclusive **Maison Marcelli**, Roubaix. 0179-3

AVIS AUX CATHOLIQUES. — Pour l'envoi de vos cartes sous bandes, nous rappelons que les vignettes doivent être collées au dos de la carte de visite et non sur la bande. Aucun mot manuscrit ne peut y être ajouté. Les bandes à dessins illustrées, employées précédemment, ne peuvent servir cette année. Les vignettes des Ecoles sont vendues par tous les libraires.

Cartes postales artistiques d'une exquise [illegible] série de Noël, de la Bible, jolies étrennes pour les enfants. — LECTURE POPULAIRE, 25, Grande-Rue. [illegible]

Les réceptions du nouvel an. — Samedi soir, à l'occasion de la nouvelle année, l'Administration municipale a reçu les corps constitués.

M. Motte, maire, entouré de MM. Sayet, Chatelain, Dewitte et Lebleu, adjoints, a successivement reçu les souhaits que sont venus lui exprimer tour-à-tour la majorité du Conseil municipal, le Tribunal de Commerce, la Chambre de Commerce, le corps consulaire, les divers services des Contributions et la Douane, le personnel des P. T. T., le personnel enseignant de l'Ecole des Arts industriels, du Conservatoire de musique, de l'Institut Turgot, les Délégués cantonaux, la caisse des écoles, les Commissaires de police, l'inspecteur primaire, les directeurs et directrices des écoles publiques de Roubaix, les notaires, le personnel de la mairie, de l'octroi, des bâtiments municipaux, de la voirie, du service d'hygiène et des eaux, les pompiers, le personnel de la police, la Grande Harmonie, la Roubaisienne, etc.

Pour tous M. Motte a eu un mot aimable et s'est félicité des bons rapports qu'entretient l'Administration municipale avec chacun d'eux. Il a formé des vœux de prospérité et de bonheur pour eux et leur famille et exprimé l'espoir de voir Roubaix reprendre son essor commercial et industriel un instant arrêté par la crise qui sévit actuellement.

Pour la composition de vos dîners, adressez-vous chez **Montignies-de Geyter**, 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir. Téléph. 1004. Le plus beau choix de Fruits, Primeurs, Poissons, Conserves. Arrivage tous les jours. 0175

Nominations dans la police. — Police de Sûreté. — Sont nommés à dater du 1er janvier :

Secrétaire de 1re classe : Louis Lequin ; Brigadier hors classe : Séraphin Cuvelier ; Sous-Brigadiers hors classe : Alphonse Chantraine, Marcelin Gautier ; Agents hors classe : Charles Delhaye, Emile Triall ; Agents de 1re classe : Arthur Doutreligne, Pierre Averbecke.

— Police en tenue. — Sont nommés :

Inspecteur hors classe : Auguste Calonne ; Sous-Inspecteur de 1re classe : Jules Lorthioir ; Secrétaires hors cl. : Joseph Corfiotti, Albert Fossier ; Secrétaire de 1re cl. : Louis Decottignies ; Secrétaires de 2e cl. : Jules Lallemand, Lucien Abain ; Brigadiers hors cl. : Henri Delbart, Louis Bourgois ; Brigadier de 1re cl. : Sejetan Daudrumez ; Brigadiers de 2e cl. : Louis Moguet, Louis Patin ; Sous-Brigadiers hors cl. : Fidèle Gonce, François Debaere ; Agents hors cl. : Joseph Carrette, Ferdinand Meirhaeghe, Gustave Dewambrechies, J.-B. Duhamel, Georges Dujardin ; Agents de 1re cl. : Jules Carrette, Gustave Huysman, Henri Agache, Auguste Barrat, Jules Masse, Arthur Dhaene, Adolphe Glorieux, Richard Mercier, Henri Rancelot, Jacques Fries, Henri Dhalluin, Edouard Devogle, Emile Malaquin ; Agents de 2e cl. : Pierre Dupont, Charles Couillet, Emile Duvinage, Georges Poissonnier, Eléodore, Paul Delreux, Julien Vandenberge, J.-B. Dubus, J.-B. Forret, Célestin Dujardin, Fernand Lamblain, Désiré Descamps, Gérard Lefebvre, Léon Mestdagh, Irénée Desprez ; Agents de 3e cl. : Fernand Coghe, Louis Mas ; Brigadier garde champêtre de 2e cl. : Polycarpe Leclercq ; Garde champêtre de 2e cl. : Charles Denoyelle.

CENT FRANCS D'ÉTRENNES. — Plus de paroles, des actes. — La boulangerie L'Union offre 100 francs d'étrennes à toute personne qui prouvera qu'une société ayant garanti le poids de ses pains les a vendus meilleur marché qu'elle, c'est-à-dire le pain gruau supérieur, 42 centimes ; le pain blanc, 40 centimes ; le pain de ménage, 37 centimes, tous de 1 kilo 500.

L'Union présente la double avantage de faire bénéficier ses adhérents des nombreuses œuvres sociales qu'elle a créées et de fournir le pain le meilleur et le meilleur marché. 300 nouveaux adhérents se sont fait inscrire depuis le 15 décembre. 8568

Aux Vétérans des Armées de Terre et de Mer. — Nous apprenons que M. Eugène Mathon a accepté la présidence d'honneur de la 1560e section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer en remplacement de M. Ed. Roussel, adjoint au maire, décédé.

Le 4 février, aura lieu un banquet monstre en l'honneur des Combattants de 1870-1871 de Roubaix et de ses cantons auxquels la médaille qui leur revient sera conférée en cette circonstance par un officier général.

ORPHÉE PIANO est un piano de qualité supérieure muni d'un appareil pneumatique.

ORPHÉE PIANO comporte 7 1/3 octaves trois pédales, forte, piano et célesta. Instrument d'art unique.

ORPHÉE PIANO joue à 65 et 88 notes. Appareil pneumatique incomparable.

ORPHÉE PIANO a un répertoire de 25.000 morceaux. Abonnement et vente exclusifs : **Maison Marcelli**, 10, rue du Bois, Roubaix. 8133

Une facétie ! — M. Lâché, commissaire de police, a dressé procès-verbal à un jeune garçon coiffeur, Emile Farvacque, 15 ans, rue du Tilleul, qui aurait menacé de tuer une cabaretière de la rue de l'Ommelet, Mme Dewitte. Mais le revolver dont Farvacque était détenteur était en plomb.

A LA GLANEUSE. — BIENFAIT SŒURS
17, contour Saint-Martin
Fin de Saison. — Grands rabais sur vêtements, peignoirs, corsages et fourrures.
Chaussures. — Très recommandé Brodequins box-calf imperméables, inusables, contre l'humidité, hommes et garçonnets. 8514

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Grand choix de **CADEAUX** et de **BONBONS** en chocolat Thomas pour les Fêtes de

Nouvel-An

8, rue du Priez, LILLE, près de la Gare 0226

du 30 décembre

Naissances. — Denise Vandekerkhove, rue Newcomen, 4. — Ernestine Desprez, rue du Fontenoy, 216 cour Allart, 92.

Décès. — Ferdinand Bulteau, 65 ans, Grande-Rue, 13. — Virginie Dujardin, 67 ans, rue St-André, 4. — Marie Dupon, 38 ans, rue Cuvier, 43, cour Tilleule, 3. — Marie Alsberghe, 71 ans, rue Blanchemaille.

WATTRELOS

Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui dimanche, à 10 h. du matin. Nous trouvons à l'ordre du jour :

Division en cinq cantons des trois cantons actuels de Roubaix : Avis. — Police : Demande d'acquisition d'une bicyclette. — Id. : Augmentation de l'effectif ; lettre du préfet et rapport de l'Administration municipale. — Budget primitif pour 1912. — Hospices et Bureau de bienfaisance : Budget primitif de 1912. — Fournitures classiques et des livres de prix en 1912, 1913 et 1914 : Réclamation de M. Dervaux, libraire à Marcq-en-Barœul relative au cahier des charges. — Ouverture de la rue de l'Abattoir.

Avis. — A l'occasion du jour de l'An qui vient le lundi, le bureau de l'état-civil sera ouvert aujourd'hui, de 10 à 11 heures du matin pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

En correctionnelle. — Arthur Lorthoir, 49 ans, rattacheur ; Charles Dooms, 47 ans, journalier ; Auguste Parlisis, 27 ans, teinturier, qui, le 12 octobre, ont volé 25 francs à M. Cyrille Desmytter, de Mouscron, comparaîtront devant le tribunal correctionnel du 5 janvier.

WATTRELOS. — Des 28 et 29 décembre. — Naissances. — Léontine Demeirlaere, Touquet, carrière Mercier. — Barthélémy Vantieghem, hameau du Nouveau-Monde.

Publications. — Alfred Lebrecht, tisserand, et Clémence Vanlerberghe, tisserande. — Achille Benit, tisserand, et Marie Duhamel, cardeuseuse. — Alphonse Renard, tisserand, et Sophie Vandenbronck, tisserand.

Mariage. — Arthur Vasseppenolle, soldat, et Clémence Moulart, trieuse.

Décès. — Clément Hallouminoux, 24 ans, 10 mois et 5 jours, tisserand, hameau du Gauquier, n. Salembier. — Marie Leman, 70 ans, ménagère, rue St-Joseph, 43.

La Maison A. VANESTE, Joaillerie-Orfèvrerie, 99, rue Nationale, sera exceptionnellement ouverte Dimanche 31 courant et Lundi 1er Janvier. 8554

CROIX
Le Conseil municipal

CONVOQUÉ — DÉCONVOQUÉ
RECONVOQUÉ !!

Nous annoncions hier que le Conseil municipal se réunirait dimanche matin, à dix heures, pour délibérer sur la comptabilité communale.

Depuis lors on a changé deux fois. Samedi matin les conseillers municipaux étaient avertis que la réunion n'aurait pas lieu dimanche ; samedi soir, ils étaient prévenus que le Conseil se réunirait vendredi 5 janvier, à 8 heures du soir.

Nous avons rencontré dans la soirée de samedi, M. Auguste Dobin, conseiller municipal, à qui nous avons demandé la raison de cette cacophonie.

M. Dobin appartient au Conseil municipal depuis 1896 ; c'est un socialiste de la première heure mais... d'une indépendance qui lui aliéna bien souvent la sympathie de ses collègues, il est actuellement exclu du Groupe Croisien du Parti Socialiste.

J'ignore, dit-il, les raisons invoquées par le Maire pour reporter cette séance à vendredi prochain. Je me réjouissais déjà de ce choix du dimanche, car, travaillant la nuit, je ne puis assister aux séances du Conseil à huit heures du soir. Plusieurs de mes collègues sont dans ce cas. Je désirerais qu'ils se joignent à moi pour demander le maintien des séances le dimanche matin. Tous les conseillers municipaux pourraient y assister, le public aurait aussi plus de facilités. Pour protester contre ce choix du dimanche, il n'y aurait que les collègues cabaretiers qui font malheureusement trop souvent « risette » à leurs intérêts personnels sans se soucier des camarades retenus la nuit à l'usine ou fatigués d'une longue journée de labeur.

Nous interrompons notre interlocuteur pour lui poser une question : « Que pensez-vous de la situation actuelle du Maire ? »

Ce que je pense, Monsieur, ce que j'en ai toujours pensé. Il y a quatre ans, au moment du choix de Léon Stien, comme maire de Croix, j'ai prévenu mes amis de ce qui se passerait plus tard. Ce plus tard n'a point tardé ; dès le lendemain de l'élection du maire, il y avait du tirage.

Pour avoir signalé l'inertie du maire en me solidarisant avec mes collègues du Bureau de bienfaisance qui protestaient contre le refus du Conseil de voter un crédit supplémentaire pour les pauvres, je fus exclu du parti en 1909. C'est Léon Stien que les unifiés auraient dû noyer des contrôles.

Ils ne l'ont pas fait et maintenant ils l'accusent de n'avoir rien fait pendant les quatre années de son mandat. C'est vrai, il n'a rien fait..., toute l'Administration municipale n'a rien fait..., tout le Conseil municipal n'a rien fait. Tout le monde est responsable, depuis le maire jusqu'au 27e conseiller...

Nous en avions assez entendu. Les lecteurs de la « Croix » nous seront reconnaissants de leur réserver cette primeur.

Louis G.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — MM. Georges Delebarre et Louis Bernard sont maintenus respectivement dans leurs fonctions de membre des commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

Accidents de travail. — A l'usine à gaz, Fidèle Bruffaert, 19 ans, homme de peine, rue Monge, cour Delannoy à Roubaix, est tombé en conduisant une brouette de charbon et s'est blessé à la jambe et au genou gauches. 15 jours de repos. Docteur Masure.

— Un charretier de la maison Pluquet-Dilles, Antoine Senechal, 35 ans, rue des Ogiers, s'est blessé à la jambe gauche en montant sur une voiture. 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

L'agression du contre-maître. — M. Raymond a clos, samedi, son instruction concernant l'agression commise contre M. Franc Dutholt, contre-maître au peignage Holden.

Henri Delpalle, cabaretier et M. Lequen, ouvrier, tous deux de Roubaix, bénéficient d'une ordonnance de non-lieu.

Gaston Cornélis, 16 ans, rattacheur ; Regis Heyde, 18 ans, peureur ; Gustave Sadeleine, 17 ans ; Alfred Marquez, 18 ans et Alphonse Verdonck, 27 ans, sont renvoyés devant le tribunal correctionnel à l'audience du 9 janvier.

CROIX. — Du 29 décembre. — Naissances. — Léonard Marthe, rue de la Makellerie, 65. — Lesavre Jules, rue du Progrès, 56.

Publications de mariages. — Bonte Pierre, balletier et Lemaire Jeanne, ourdisseuse à Wasquehal. — Dal Charles, journalier et Descamps Marie, ménagère.

CROIX. — Du 30 décembre. — Naissance. — Néant.

Mariage. — Hippolyte Vandenbogaerde, tisserand, à Croix, et Marie Warlop, confectionneuse, à Croix.

Décès. — Louis Savary, 70 ans, peigneur de laines, rue Isaac-Holden-Crothers, 6.

WASQUEHAL

A la mairie. — A l'occasion du nouvel an, la mairie sera fermée toute la journée de lundi. Elle sera ouverte aujourd'hui dimanche de 9 à 11 h. et mardi 3 janvier, de 9 h. à midi.

Le jour de l'an. — Demain 1er janvier, une messe solennelle sera chantée à 10 heures pour les paroissiens. Ces derniers se feront un devoir d'y assister pour attirer les bénédictions du ciel sur l'année nouvelle.

Distribution. — Samedi matin, l'Administration du Bureau de bienfaisance a distribué à la mairie et à l'école du Capreau, des capuchons, pèlerines, fichus, etc., aux enfants des écoles laïques.

Tant que les idées de justice ne pénétreront pas les cerveaux de nos édiles, le tiers des enfants de la commune pourront se brosser et danser pour se réchauffer. A quand la R. P.

Cantines populaires. — A l'occasion du congé du nouvel an, les cantines populaires n'auront pas lieu la semaine prochaine, du 1er au 7 janvier inclus.

Accidents de travail. — Un ouvrier de M. Gronziel occupé à l'Energie Electrique, M. Victor Lecomte, manœuvre, d'Halluin, s'est fait des brûlures aux mains occasionnées par le frottement d'une corde. 12 jours de repos ; docteur Léonard.

— Un ouvrier forgeron de l'usine Piels, M. Hector Walmacq, rue de Croix, s'est brûlé au pied droit.

WASQUEHAL. — Décès. — Rose Orville, 24 ans, rue La Fontaine.

SAVON N.-D. DE LA TREILLE
Savon pur pour le linge et le ménage
AVEC SACHET PARFUMÉ. — Victor Valcke 0237

HEM

Avis aux Catholiques. — Voulez-vous donner des étrennes à vos écoles libres ? faites usage pour l'envoi de vos cartes de visite, des vignettes des écoles et des bandes postales à 0,02 c.

Vous les trouverez en dépôt chez M. Edm. Béghin, à la place et chez M. Louis Delebecq, à Fretin.

Rappelons qu'aucun mot manuscrit ne peut être ajouté sur la carte ; la vignette doit être collée au dos de la carte de visite.

Aux mêmes adresses on trouvera un beau choix de cartes postales originales que l'œuvre des Vieux Timbres vend en faveur des patronages catholiques.

TOURCOING

Etrennes des Exilés. — 6e Liste. — Mme Turcq-Destombes, 3 fr. ; Mlles Turcq, 3 fr. ; M. et Mme E. Masure, 20 fr. ; Mme Van Elslande-Motte, 20 fr. ; Mme Joseph Lehembre, 5 fr. ; Mme Vienne-Scalabre, 5 fr. ; Mme Sion-Derville, 5 fr. ; *Roncq*, Un père de famille éprouvé, en souvenir de ces chers disparus, 1 fr. ; M. Jean Bouillet-Poullet, 10 fr. ; Une personne qui demande des messes aux religieux exilés, 20 fr. ; M. et Mme Paul Tiberghien, 10 fr.

Adoration nocturne. — L'Adoration nocturne du 31 décembre 1911, au 1er janvier 1912, aura lieu en l'église Notre-Dame. A onze heures, adoration publique ; à onze heures et demie, procession du T. S. Sacrement ; à minuit, consécration de la nouvelle année au Sacré-Cœur, suivie de la messe de communion.

L'Adoration sera continuée ensuite par des hommes de bonne volonté.

Tous les adorateurs du T. S. Sacrement se feront un devoir d'assister à cette touchante cérémonie, offrant ainsi au Divin Cœur de Jésus, les premiers instants de l'année nouvelle.

L'Almanach Catholique de Tourcoing donne tous les renseignements relatifs aux paroisses de la ville, à l'enseignement catholique, aux œuvres catholiques et aux œuvres sociales. Se le procurer chez M. J. Debisschop, 25, rue des Ursulines.

Pharmacies de garde pour le dimanche 31 décembre, à partir de midi : MM. Hache, 4, place Notre-Dame ; Duméril, 90 bis, rue Winoc-Chocqueel.

— Lundi 1er janvier, à partir de midi : MM. Vannenfville, 6, r ue St-Jacques ; Courtin, 2, rue des Carliers ; Rasse, 59, rue de la Croix-Rouge.

CHAPELLERIE SEGARD-DEDOURGE, 29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Chapeaux de feutre souples pour Voyage et Chasse. Choix considérable de casquettes fantaisies. 0219

Bains municipaux. — L'établissement des Bains sera fermé le lundi 1er et mardi 2 janvier 1912.

Dans la Sûreté. — Sur la proposition de M. Proisy, commissaire central, M. Henri Laverze, sous-brigadier de sûreté, est nommé brigadier et l'agent de sûreté Emile Leman, aîné, est promu sous-brigadier. Ces deux fonctionnaires comptent chacun une vingtaine d'années de service. Leur nomination datera du 1er octobre 1911.

Le nouveau secrétaire-général. — M. Pierre Villerval, secrétaire-adjoint, est nommé secrétaire-général, en remplacement de M. Dramais, promu premier receveur municipal. M. Henri Loridan, conseiller général et conseiller municipal, est nommé receveur des Hospices.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Vve ROMMENS-VANZEVEREN, 13, Gde-Place 0210

La liste des candidats commissaires répartiteurs est ainsi composée :

Candidats répartiteurs titulaires résidant : Henri Masurel, Louis Bouche, Jules Trigallez, Louis Cruque, Achille Barbieux, Emile Wagnon ; non résidants : J.-B. Poissonnier de Mouvaux, J.-B. Cruque de Roubaix, Leroque Hellin de Roncq, Dumortier-Delfour de Neuville.

Candidats répartiteurs suppléants, résidants : Charles Dervaux, Jules Delespierre, Jules Heulot, Georges Duconlombier, Jules Brassart, Henri Dumortier ; non résidants : Deleselle Deffves à Roubaix, Florent Vtel, à Neuville, Eugène Torris à Roncq, et Lotigier Montaigne à Linselles.

Usine à Gaz. — *Fournitures diverses à faire en 1912.* — Il a été procédé samedi, à l'Hôtel de Ville, par M. Salembien, adjoint au Maire, assisté de MM. Masurel et Six, conseillers municipaux, et en présence de M. Dramais, receveur municipal, et M. Bernard, directeur de l'Usine municipale à gaz, aux adjudications suivantes :

1er lot : Gazoline. Adjudicataire, P. et J. Six, sans rabais. — 2e lot : Chaux grasse. Non adjugé. — 3e lot : Alcool dénaturé. Adjud., Carlos Buffin, 10 % de rabais. — 4e lot : Minium, céruse, etc. Idem, 2 %. — 5e lot : Cuirs. Adjud., Michon-Dispa, 2 %. — 6e lot : Produits chimiques et divers. Adjud., Ch. Dezeville, 20 %. — 7e lot : Ocres. Idem, 22 %. — 8e lot : Bois. Adjud., Georges Lehoucq, 10,50 %. — 9e lot : Matériaux de construction. Adj., Augustin Maequilier, 1 %. — 10e lot : Tôles perforées, grillages, divers. Adj., Société Anonyme de Maubeuge, 15 %. — 11e lot : Panlere. Adj., Berlemont-Hennion, sans rabais. — 12e lot : Sacs. Adj., Boulogne frères, 6,50 %. — 13e lot : Cuivrerie. Adj., Charles Cauler, 3,50 %. — 14e lot : Robinetterie. Adj., Dubocage et Vanheechout, 20,50 %. — 15e lot : Tubes et raccords. Idem, 21,75 %. — 16e lot : Cordages et ficelles. Adj., Charles Masurel-Cau, 6 %. — 17e lot : Supports de compteurs et sabots. Adj., Emile Gérard, 4,40 %. — 18e lot : Echelles et accessoires. Adj., G. Lotte, 29 %. — 19e lot : Caoutchoucs. Adj., Michel Jackson, 28,05 %. — 20e lot : Bronzerie. Adj., Carlos Buffin, 17 %. — 21e lot : Voies ferrées et wagonnets. Adj., Société anonyme de Fives, 10 %. — 22e lot : Vitrerie. Adj., Clotaire Gadenne, 10,50 %. — 23e lot : Boulons, rivets, etc. Adj., P. et J. Six, 20,30 %. — 24e lot : Quillage. Adj., Ferdinand Declercq, 29,50 %. — 25e lot : Tôles, fers et aciers. Idem, 15,30 %. — 26e lot : Métaux divers. Adj., P. et J. Six, 6,30 %. — Plombs. Adj., Société anonyme des Mines et Fonderies de Pontgibaud, 9,50 %. — 500 tonnes de goudrons à provenir de l'Usine, adjugées à M. Meyer Cohn à Hanovre, au prix de 30 fr. 24 la tonne. — 500 tonnes de goudrons à provenir de l'Usine, adjugées à M. Jules Lassalle, à Issy-les-Moulineaux, au prix de 29 fr. 96 la tonne.

Achetez vos appareils Photos et Cinémas, Lanterne, Projections et Agrandissements, chez **J. Decroix**, 16, r. de Tournai, Tourcoing. 0104

Résultats d'adjudication. — Vendredi, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu à la Mairie l'adjudication pour les travaux d'entretien des propriétés communales, pour les années 1912, 1913 et 1914. Voici quels en furent les résultats :

1er lot : Terrassement, maçonnerie. MM. Catteau-Trenteaux, 6 % ; André Lutun, 2,75 ; Desodther, 6,25, adjudicataire. — 2e lot : Pierres et marbres. MM. Destrebecq frères, 17 % ; Barn frères, de Tourcoing, 18,50, adj. — 3e lot : Plafonnage, badigeonnage. MM. Dujardin-Flipo, 1,25 % ; Flipo-Maréchal, 2,50 ; Emile Balenghien, de Tourcoing, 4 %, adj. — 4e lot : Charpente et menuiserie. MM. J. Carlisimo-Gaudron, 10,25 % ; Henri Ladesou, 16,25 ; P. Duvillier, 14 ; Victor Fontaine, 12,75 ; A. Maréchal, 18 ; A. Quatannens-Lebon, de Tourcoing, 20,75, adj. — 5e lot : Couverture zinguerie. MM. Hercelle-Leruste, 30,25 % ; Lucien Laude, 29,75 ; L. Debaets, 32,25 ; Edm. Gadenne, 36,25 ; Albert Destailleur, de Tourcoing, 36,75, adj. — 6e lot : Plomberie et robinetterie. MM. Edm. Gadenne, 28,25 % ; L. Laude, 31,50 ; A. Destailleur, 37,75 ; Hercelle-Leruste, 30,25 ; L. Debaets, de Tourcoing, 38,50, adj. — 7e lot : Serrurerie ferronnerie. MM. J. Burms-Demay, 11 % ; Isidore Pergoot, de Tourcoing, 11,25, adj. — 8e lot : Fumisterie. MM. C. Carette, 22 % ; Delvoye-Bévenage, 12,75 ; M. Destombes, 20,25 ; Pergoot, 22 ; J. Burms, 10 ; Paul Delsart, de Tourcoing, 23,75, adj. — 9e lot : Peinture et vitrerie. La Société « La Peinture Moderne », 12,50 % ; MM. F. Masse, 4 ; H. Lahousse, 22,75 ; H. Fontaine, 12,75 ; Alex. Hautefeuille, 14 ; La Société « Le Travail », 0,25 ; Alfred Hautefeuille, 3 ; La Société « Le Projet », de Tourcoing, 30 %, adj. — 10e lot : Eclairage au gaz. MM. A. Destailleur, 36,75 % ; L. Laude, 30,25 ; L. Debaets, 36 ; A. Mouchart, 35 ; Hercelle-Leruste, de Tourcoing, 38,25 %, adj. — 11e lot : Fournitures diverses. MM. Scalbert-Delecroix, 5 % ; C. Buffin, de Tourcoing, 9 %, adj. — Service de l'ébonage : Fourniture de harnais M. Ernest Hue, de Tourcoing, 4 %, adjudicataire.

La grève de l'usine à gaz. — Les grévistes ont quêté en ville dans la journée de samedi. Dans la soirée a été distribuée une circulaire du parti socialiste dans laquelle M. Dron et son conseil sont violemment pris à partie. M. le Maire est pour les auteurs de la circulaire un « audacieux menteur ». C'est la réponse aux écarts de langage de M. Dron vis-à-vis des gens de la Maison du Peuple. Laissons les se disputer.

Une grève vient de se déclarer chez MM. Motte frères, filateurs de coton, rue des Plats. Cinq soigneuses intermédiaires ont quitté le travail réclamant un changement de tarif.

Du fait de l'arrêt de ces cinq ouvrières l'établissement composé de 180 ouvrières chôme entièrement.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
du 29 décembre

Naissances. — Germaine Leroy, rue Archimède, 25. — Léon Leclercq, rue Ampère, 5. — Suzanne Cuvelier, rue des Cariliers, 38. — Fernand Rasson, rue de Gand, 173.

Mariages. — Ferdinand Ladsous, employé, et Sidonie Noupline, fille de bureau. — Jules Destombes, colporteur, et Albertine Duterte, soigneuse.

Décès. — Clotilde Dumortier, 44 ans, rue de Coulmiers, 8. — Catherine Valravens, 74 ans, rue du Dahomey, 82.

du 30 décembre

Naissances. — Emilien Paris, rue des Plats, 92. — Armand Grisay, boulevard Gambetta, 19. — Roger Potier, rue de la Blanche-Porte, 161. — Blondine Parmentier ; Louisa Dal, rue National, 122. — Maurice Wallez, rue du Rhin, 28.

Décès. — Julien Vanderschelden, 43 ans, r. d'Arcole, 11.

UN ÉVÉNEMENT

Une transformation complète vient de s'opérer dans le monde de la Pharmacie à Lille : l'Ancienne PHARMACIE GOBERT, 26, rue Esquermoise qui a joui, pendant de longues années de la réputation la plus solide sur notre place, mais dont les procédés de vente ne répondaient plus aux goûts du jour, vient d'être reprise par Monsieur NADEAU, qui se propose d'en faire une OFFICINE essentiellement moderne.

On sera toujours sûr d'y trouver les mêmes soins pour la préparation des ordonnances médicales ; mais, grâce à une puissante organisation du service des achats, les prix de vente ont subi les réductions les plus larges, et la Pharmacie Nadeau qui, à partir d'aujourd'hui, prend le nom de GRANDE PHARMACIE CENTRALE DE LILLE, 26, rue Esquermoise, est désormais l'Etablissement le meilleur marché de tout Lille, aussi bien pour les Eaux minérales que pour les Spécialités, et, en général pour tous les produits Pharmaceutiques.

Nous engageons nos concitoyens à s'adresser en confiance pour tous leurs achats, à la Grande Pharmacie Centrale de Lille, 26, rue Esquermoise, certains qu'ils y trouveront à côté d'une qualité irréprochable, une économie non moins appréciable par suite de la modicité des prix. 8572

HALLUIN

Pharmacies de service. — Aujourd'hui dimanche, M. Verdyck, rue de Lille ; demain lundi, M. E. Graye, place de l'Eglise, 18.

HALLUIN. — Du 29 décembre. — Naissance. — Marcel Lamant, rue de la Procession.

Décès. — Elza Verhulst, 18 mois, rue de la Paix.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Union Libérale Républicaine. — Ce soir, à 6 heures, aura lieu la réunion mensuelle des adhérents de la section du Centre et de la Place, au café du Pommé d'Or. Pendant la réunion il sera procédé à l'élection d'un trésorier et d'un secrétaire.

— A 8 h. également, réunion mensuelle des adhérents de la section de la Vieille-Motte, au café du Bœuf d'Or où aura lieu l'élection d'un trésorier.

Ordre du jour : Tirage des primes ; Communications importantes du Comité directeur ; Cotisations mensuelles et de l'excursion pour 1912.

Le TAPIOCA INDIEN, très fortifiant et très digestif, rend exquis tous les potages 01116

RONCQ

Adjudication. — Vendredi soir a eu lieu l'adjudication du pain bis nécessaire au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1912.

Deux soumissions ont été déposées, la première par M. Bayart, boulanger à Roncq à raison de 0,26 le kilo ; la deuxième par M. Vanhelleghem, boulanger au Blanc-Four, à raison de 0,25 3/4 le kilo. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Vol de montres. — M. Mémar, cabaretier-horloger au Blanc-Four, vient de déposer une plainte entre les mains de M. Blanadet, commissaire de police, contre un individu qui lui a dérobé 2 montres en argent d'une valeur chacune de 20 francs. Une enquête est ouverte.

RONCQ. — Publications. — Ernest Gheeraert, tisserand et Pauline Carton, dévideuse. — Cyrille Desmet, homme de peine et Léonie Depuydt, dévideuse.

GRAND RABAIS SUR BIJOUX
DAIGREMONT
20, Rue Faidherbe — LILLE 0208

MOUVAUX

Blessé en tombant. — Chez M. Louis Grimonpont, négociant rue de Lille, un domestique, Louis Meurillon, 33 ans, est tombé d'une voiture de paille haute de 4 mètres. Il s'est fait des contusions multiples sur tout le corps. 12 jours de repos. Docteur Deldalle.

70.000 francs de titres volés
A RAISMES

Les époux Antoine Norbente, rue de la Douane, ont été victimes d'un vol important, vendredi soir.

Ayant déménagé leurs meubles de leur ancienne maison, rue de Vicoigne, ils se rendaient, vers huit heures du soir, à leur nouvelle demeure pour y passer la nuit ; mais il ne purent ouvrir leur porte.

Un voisin, M. Hideux, les fit passer par sa maison pour entrer par derrière. Arrivés dans leur cour, ils constatèrent qu'un malfaiteur s'était introduit dans la maison, en brisant un carreau à une fenêtre.

M. Norbente entra et put constater qu'il avait été victime d'un vol. La porte d'une garde-robe était fracturée et une sacoche en cuir noir, fermée par une serrure automatique, était disparue. Elle contenait 65 à 70.000 francs de titres nominatifs au porteur.

Trois livrets de caisse d'épargne, une montre en argent d'homme, une montre en or de dame, une broche avec perles, quelques autres objets furent également dérobés.

Ce vol, sur lequel on ne possède aucun indice, a dû être commis entre 4 et 8 h. du soir.

La gendarmerie enquête.

Dépêches de la Nuit

Légion d